



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/10/16

Reçu en Préfecture le : 26/10/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 octobre 2016
D - 2016/441

Aujourd'hui 24 octobre 2016, à 10h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Mr Jacques Colombier présent jusqu'à 11h45

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Nicolas GUENRO

Marché de performance énergétique (MPPE) des installations techniques des bâtiments de la ville de Bordeaux. Avenants aux marchés des lots I, IV, VII. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations D-2014/618 du 24 novembre 2014 et D-2015/514 du 26 octobre 2015 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer le marché public de performance énergétique (MPPE) des installations techniques des bâtiments de la Ville de Bordeaux, de la régie de l'Opéra et du CCAS pour un montant de 15 026 529,47 € H.T. répartis en 7 lots comme suit:

- LOT I - Enfance / Education / Enseignement
Société SPIE pour un montant de 4 090 497.20 € H.T.
- LOT II - Sport / Culture / Administration / Association
Société IDEX pour un montant de 2 920 242.15 € H.T.
- LOT III – Sites complexes
Société VINCI pour un montant de 2 310 938.00 € H.T
- LOT IV - Piscines
Société DALKIA pour un montant de 2 784 655.00 € H.T
- LOT V – Régie de l'Opéra
Société VINCI pour un montant de 669 323.67 € H.T.
- LOT VI – Action Sociale
Société TPF pour un montant de 1 270 094.65 € H.T.
- LOT VII – Lecture Publique
Société SPIE pour un montant de 980 778.80 € H.T.

Par délibération D-2015/690 du 14 décembre 2015, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des avenants concernant des ajustements de périmètre et portant le montant total des marchés à 15 390 739,02 €HT.

En effet, le marché prévoit un ajustement exhaustif du périmètre contractuel. Dans ce cadre, de nouvelles modifications doivent être apportées aux marchés suivants:

LOT I - Enfance / Education / Enseignement

Intégration de la crèche Georges V et du multi-accueil HAUSSMAN.

Le détail de la modification de la répartition financière est le suivant :

Lot I – Enfance / Education / Enseignement		
Marché 2014-432 - Entreprise SPIE		
Détail de l'avenant proposé	Montant en € H.T.	Années
Exploitation maintenance (P2 conduite et entretien)	2 987,71 €	2
Gros Entretien et Renouvellement (P3)	510,53 €	2
Devoir d'alerte et de conseil	- €	2
Reporting	- €	2
TOTAL H.T.	3 498,24 €	

Bilan marché	Montant en € H.T.	% augmentation
Montant de base	4 090 497,20 €	
Montant avenant n° 1	135 002,29 €	
Montant avenant n° 2	3 498,24 €	
NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ € HT	4 228 997,73 €	3,39%

LOT IV – Piscines- marché 2015-304

Pour ce marché, il convient de modifier la fréquence des analyses de qualité des eaux par jour et par bassin en modifiant l'article VII.3 du CCTP partie B LOT IV- conduite des installations comme suit :

« Le Titulaire doit réaliser une (1) analyse par jour par bassin de la qualité des eaux de piscine afin de s'assurer du respect des valeurs règlementaires à l'ouverture de la piscine»

Article **initial** VII.3 du CCTP B LOT IV :

Analyse	Responsable
Avant l'ouverture du matin	Prestataire nettoyage
A l'ouverture	Titulaire MPPE
Fin de matinée	Titulaire MPPE
Début d'après midi	Titulaire MPPE
A la fermeture	Titulaire MPPE

Modification article VII.3 du CCTP B LOT IV :

Analyse	Responsable
Avant l'ouverture du matin	Prestataire nettoyage
A l'ouverture	Titulaire MPPE
Fin de matinée	Prestataire nettoyage
Début d'après midi	Prestataire nettoyage
A la fermeture	Prestataire nettoyage

LOT VII – Lecture Publique- marché 2014-436

La répartition de paiement prévue à l'acte d'engagement doit être modifiée puisque la prestation de prise en charge est réalisée en intégralité la première année. Dans ce cadre, le montant lissé initialement sur la durée du marché doit être ramené en totalité sur la première année, comme indiqué ci-après :

	Montant annuel total HT (€)	Montant annuel TVA (€)	Montant annuel total TTC (€)
Prise en charge	23 359.98	4 672.02	28 032.00
Exploitation maintenance (P2)	82 167.95	16 433.59	98 601.54
Gros Entretien Renouvellement (P3)	43 079.07	8 615.81	51 694.89
Devoir d'alerte et de conseil	2 997.50	599.50	3597.00
Reporting	3 547.50	709.50	4 257.00

Plan de progrès	27 777.78	5 555.56	33 333.30
-----------------	-----------	----------	-----------

Cette répartition financière est sans incidence financière sur le montant total du marché.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités.

La dépense sera imputée sur les crédits de l'opération prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 823, articles 6156 et 2318.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 octobre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE